

Objet : mise en sécurité et réfection du city stade Agorespace 3000 AB2 de TAURINYA installé en 2008

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU la proposition reçue de l'entreprise AGORESPACE pour les travaux de réfection du city stade de TAURINYA ;

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux ;

DECIDE

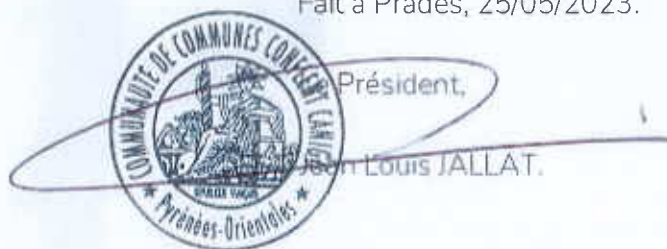
Article 1 : de confier à l'entreprise AGORESPACE, sise 334, rue Bernard BORDIER 60150 LONGUEIL-ANNEL, les travaux mise en sécurité et de réfection du city stade Agorespace 3000 AB2 de 2008 de TAURINYA pour un montant total de 21.426,00 € H.T. soit 25.711,20 € T.T.C.

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, 25/05/2023.

Président,
Jean Louis JALLAT.





PROPOSITION COMMERCIALE
COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO
Hôtel de Ville
Route de Ria
66500 PRADES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE CONFLENT CANIGO (66)**



**Mise en sécurité et réfection du City Stade
Agorespace 3000 AB² de TAURINYIA
installé en 2008**

Responsable du dossier :

Loïc AUZOLLE – Responsable Régional
(33) 06 03 59 65 02
lauzolle@agorespace.com

Siège Social :

AGORESPACE S.A.S
334 rue Bernard Bordier – 60150 LONGUEIL-ANNEL
Tel. : (33) 03 44 36 09 64 - Fax : (33) 03 44 36 09 63
info@agorespace.com

21 avril 2023 - Référence(s) de l'offre : 2023/04/1000 CO BHA



PROPOSITION COMMERC

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO
Hôtel de Ville
Route de Ria
66500 PRADES

PROPOSITION COMMERCIALE N° 2023/04/1000 CO BHA Mise en sécurité de l'Agospace 3000 AB ² de 2008	
Fourniture d'un panneau de fronton carré en bois du Nord	1 163,00 €
Fourniture d'un panneau de dessus de but en bois du Nord	679,00 €
Fourniture d'une palissade d'angle de 2m en bois du Nord	877,00 €
Fourniture d'un lot complet de bouchons pour AE 3000 AB ²	362,00 €
Fourniture de 2 fonds de but barreudage avec visserie	4 894,00 €
Forfait main d'œuvre pour démontage et mise en place des pièces précitées	1 180,00 €
Fourniture et pose d'un gazon synthétique pour AE 3000 AB ² : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 257m² de gazon synthétique 22mm lesté de sable, touffeté en ligne, fibre fibrillée, 100% polyéthylène, résistant aux UV Garantie 8 ans* ✓ Tracé multisports : lignes blanches, colle et sous couche ✓ Sable de rivière roulé non blessant ✓ Pose du gazon y compris découpe et collage des lignes du tracé multisports 	9 350,00 €
Forfait déplacement monteur	576,00 €
Location d'une benne pour évacuation des gravats et déchets en décharge agréée	708,00 €
Transport	950,00 €
Tests de solidité : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conformément à l'article 7 du Décret n° 96-495 du 04/06/96, les équipements mis à disposition des usagers doivent être contrôlés dès leur installation. ✓ Réalisation de tests de solidité par un laboratoire agréé, traitant de la résistance des Buts de Hand/Foot/Basket intégrés dans nos structures. ✓ Le client peut faire réaliser ces tests par le laboratoire de son choix. Il doit cependant nous adresser une copie du certificat de conformité délivré. 	687,00 €

PROPOSITION COMMERCIALE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO

Hôtel de Ville
Route de Ria
66500 PRADES

SUITE - PROPOSITION COMMERCIALE N° 2023/04/1000 CO BHA Mise en sécurité de l'Agorespace 3000 AB² de 2008

TOTAL HT	21 426,00 €
TVA 20%	4 285,20 €
TOTAL TTC	25 711,20 €

NB : La dépose et l'évacuation du gazon existant est à la charge du client, celui-ci devra obligatoirement le déposer et l'évacuer avant l'intervention de notre équipe de montage pour la pose du nouveau gazon.

« Ces réparations ont été chiffrées sur la base de l'analyse effectuée par notre Responsable commercial régional. Il est possible que des dégradations supplémentaires apparaissent entre cette analyse et l'intervention de nos techniciens. Celles-ci n'ayant pu être prises en compte dans le devis initial, devront faire l'objet d'une facturation complémentaire. »

Crise des matières premières - tarifs et délais de disponibilité :

Au regard de la crise mondiale sur les matières premières et l'incertitude sur l'évolution de leurs coûts et de leurs délais d'approvisionnement, toute commande validée rapidement nous permet de mieux vous garantir les tarifs appliqués dans nos devis et les délais de disponibilité. Tributaires de la conjoncture, nous mettons tout en œuvre pour vous servir au mieux financièrement et en matière de délai.

Modalités de facturation

- ✓ Agorespace se réserve le droit de facturer soit dès la réalisation complète de la vente ou prestation du service, soit sous forme de Situation en cas d'exécution fractionnée d'une prestation suivant les conditions d'achèvement du devis signé.
- ✓ Lors de l'édition d'une situation ou d'une facture complète, les conditions de paiement sont celles indiquées à l'article 7 « Modalités de paiement » des conditions générales de vente.

LE CLIENT, pour acceptation

MONTANT TOTAL H.T.

(Cachet, signature, date)

Prades le 25/05/2023

Bon pour accord

SOCIETE

Mr Régis KASKOSZ
Président

Le Président,

Jean-Louis JALLA




CESSION DE CREANCES

« Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise en cas de cession ou de nantissement de créances ».

Tampon :

Signature :




AGORESPACE S.A.S

334 rue Bernard Bordier – 60150 LONGUEIL-ANNEL

Tel.: (33) 03 44 36 09 64 - Fax : (33) 03 44 36 09 63 - info@agorespace.com



PROPOSITION COMMERCIALE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO
Hôtel de Ville
Route de Ria
66500 PRADES

Délai, validité


- | | |
|-------------------------|---|
| ✓ Délai de livraison : | ✓ 4 à 8 semaines à réception de commande hors congés payés pour les pièces détachées seules.
✓ 4 à 10 semaines à réception de commande hors congés payés pour les interventions et pour certaines pièces nécessitant une production à l'unité. |
| ✓ Validité de l'offre : | 1 mois à compter de la date du devis |



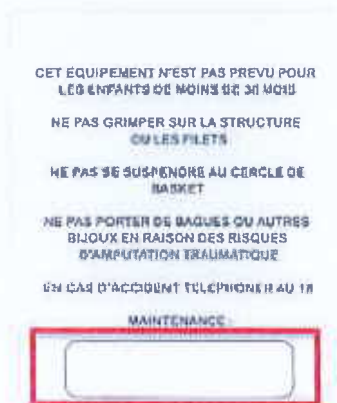
PROPOSITION COMMERCIALE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLANT CANIGO

Hôtel de Ville
Route de Ria
66500 PRADES

 <p>334, Rue Bernard Bordier 60150 LONGUEIL-ANNEL Tel : 03.44.36.09.64 Fax : 03.44.36.09.63 info@agorespace.com</p>	<h2>FICHE NAVETTE LOGISTIQUE SAV</h2>	
<p><i>Ce document doit impérativement nous être retourné avec le devis signé pour ne pas retarder la mise en fabrication des pièces si nécessaire.</i></p>		
<p>NOM DE L'ENTITE (COMMANDE)</p>	<p>Communauté de Communes "Conflant Canigo"</p>	
<p>ADRESSE COMPLETE DU CLIENT (n°, rue...)</p>	<p>HOTEL DE VILLE Route de Ria 66500 PRADES</p>	
<p>ADRESSE DE LIVRAISON (s'il y a uniquement des pièces détachées)</p>		
<p>ADRESSE EXACTE DU SITE (s'il y a intervention de notre équipe)</p>	<p>Rue Jacint Verdague 66500 TAURINYA</p>	
<p>RESPONSABLE TECHNIQUE (Fonction/Tél./Mail, ...)</p>	<p>VANHAUSE Thierry, référent Sécurité 06 23 00 10 08 t.vanhause@mairiedeprades.com</p>	
<p>N° DE DEVIS</p>	<p>2023/04/1000 Co BHA</p>	
<p>DATE D'INTERVENTION SOUHAITEE PAR LE CLIENT</p>	<p>Dès que possible</p>	
<p>DATE DE SIGNATURE DE LA COMMANDE</p>	<p>26/05/2023</p>	
<p>MONTANT DE LA COMMANDE</p>	<p>H.T. 21426,00 €</p>	
<p>SI COMMANDE D'UN PANNEAU D'INFORMATION EN-15312 (voir à la suite)</p>	<p>(1) Nom exact qui doit apparaître sur le panneau (propriétaire du terrain) :</p>	<p>(2) N° de téléphone maintenance :</p>

PANNEAU D'INFORMATION EN-15312



(1) Nom exact qui doit apparaître sur le panneau (propriétaire du terrain)

(2) N° de téléphone du contact maintenance